

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2019/05/20 n°08: Rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement CERFII, tranche 2, à la commune de Vaugneray.

Nombre de conseille	rs 💮	Date de la convocation : 11/05/2019
En exercice :	31	
Présents:	24	Affichage de la convocation : 20/05/2019
Pouvoirs:	6	
Votants:	30	Affichage du compte rendu : 23/05/2019
Présents: MM. JU	LLIEN Daniel,	MAZURAT Raymond, MALOSSE Daniel, Mme HECTOR Geneviève, M
LARGE Philippe	Mme DUMOR'	LIER Béatrice M. DUPLAT Gérard Mme CHARVOLIN Danielle M.

COQUARD Henri, Mme LANSON-PEYRE DE FABREGUES Anne, M. GERARD Daniel, Mme BERTHILLON Chantal, MM. WILLEMIN Edouard, RAMBAUD Gerbert, BOUKACEM Safi, DEROZARD Olivier, Mmes RAZY Sylvie, ARNAUD Sandrine, MM. GILLET Rémi, BEAU Olivier, ANDREYS Paul, MOREAU Jean-Jacques, Mmes CROZIER Marie-Louise, FROMM Ghislaine.

Absents ayant remis pouvoir:

Mme TURPANI Solange donne pouvoir à M DUPLAT Gérard,

Mme BERNY Carine donne pouvoir à M MOREAU Jean-Jacques (pouvoir pris en compte de la délibération 1 à

Mme CHAMARIE Joëlle donne pouvoir à M BEAU Olivier,

Mme DURAND Aline donne pouvoir à M COQUARD Henri,

Mme NEMOZ Béatrice donne pouvoir à M MAZURAT Raymond,

Mme HIMEUR Fatima donne pouvoir à Mme BERTHILLON Chantal.

Absents ou excusés:

DIT QUE

Mme DE JERPHANION Marianne

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, par une résolution du 17 juillet 2018, l'assemblée générale des copropriétaires "Les Terrasses de Vaugneray", sise 66, rue Joseph Vialatoux à VAUGNERAY (69670), représentée par son Président, Monsieur DAVID, propose à la commune de Vaugneray d'acquérir à l'euro symbolique une parcelle de terrain de 3 163 m², à détacher de l'assiette de la copropriété, cadastrée AC 814, selon le plan de division établi par Madame Geneviève DENTON, géomètre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, Dont le résultat est le suivant : 30 suffrages exprimés: 30 voix Pour UNANIMITÉ des suffrages exprimés

ACCEPTE l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain de 3 163 m² à détacher

de la copropriété "Les Terrasses de Vaugneray", cadastrée AC 814, telle que

présentée par le plan de division établi par Madame Geneviève DENTON.

le Maire à signer l'acte de cession, et de tous documents annexes nécessaires, **AUTORISE**

auprès de l'étude notariale de Vaugneray.

cette voirie sera incorporée au domaine privé de la commune, et versée ultérieurement au domaine public par une délibération de classement.

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture 2 3 MAI 2019 Le Maire et de la publication en mairi 23 MAI 2010

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Daniel IULLIE